

La nouvelle secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement a bien voulu nous faire part des leçons opératoires qu'elle tire des conclusions du récent congrès triennal de cette organisation qui, comme la République, est « laïque, démocratique et sociale »...

Nadia Bellaoui : et maintenant traduire nos engagements en actions de terrain !

UN CONGRÈS CLARIFICATEUR

Diasporiques : Les conclusions du congrès de Strasbourg de la Ligue de l'enseignement (juin 2016) mettent judicieusement l'accent sur trois éléments clés : l'éducation, la laïcité et la démocratie¹. Nous aimerions savoir comment la nouvelle secrétaire générale de la Ligue que vous êtes envisage la mise en œuvre de ces orientations au cours des trois années à venir, dans le contexte politique actuel qu'on peut vraiment qualifier de difficile.

Nadia Bellaoui : Nous avons à la Ligue d'importants atouts : un réseau associatif présent dans un très grand nombre des communes de ce pays et un objet social qui est des plus actuels (on n'a jamais autant parlé d'éducation et de laïcité qu'en ce moment). Je ne suis pour ma part ni optimiste ni pessimiste mais plutôt « amélioriste » si j'ose utiliser un tel néologisme ! Peu importe de

savoir si le climat est favorable ou défavorable : le rôle d'une organisation comme la nôtre et de ses dirigeants est de prendre acte de la réalité et d'en tirer le plus grand potentiel d'action possible.

D. : Ce qui nous a initialement rapprochés de la Ligue, nous, les initiateurs de la revue *Diasporiques*, c'est le caractère résolument laïque de cette organisation, et cela au meilleur sens du terme : le respect fondamental de l'altérité, compatible avec la prise en compte des intérêts collectifs.

N.B. : Que la Ligue ait eu, au cœur de son projet associatif, l'avènement d'une république laïque a en effet marqué intimement ses orientations de base et demeure en quelque sorte fondateur de ce qu'elle est, cela « fait partie de son ADN » comme on dit aujourd'hui ! Et cette forte caractéristique est bien sûr porteuse de l'intérêt général et parfaitement en phase avec l'ensemble des valeurs ré-

¹ *Diasporiques* n°34 (juillet 2016) p. 6-11.

publicaines. Après un congrès qui a réaffirmé solennellement notre identité fondée sur les trois éléments que vous avez rappelés : éducation, laïcité et démocratie, il nous appartient désormais de faire en sorte que ce triptyque irrigue effectivement nos actions. Ce référentiel politique doit devenir opérant, il doit donc être traduit en actions concrètes, en actions de terrain. Nous avons commencé à en discuter de façon très approfondie au cours de notre université de rentrée. Nous y avons mis clairement en évidence que notre élaboration politique doit être mieux ancrée dans la réalité que nous rencontrons sur le terrain, en même temps que nous devons faire entendre davantage notre voix dans le débat public et renouveler nos relations avec la sphère politique.

S'agissant de l'ancrage dans la réalité, il nous est apparu qu'il faut non pas partir de ce qui est à la mode, de ce que l'on entend ou voit habituellement dans les médias, mais bien prendre appui sur les problèmes tels qu'ils se posent concrètement à nos concitoyens. Nous avons eu par exemple des discussions très intéressantes autour de la distinction entre les concepts de « communauté » et de « communautarisme ». Une bonne part de la discussion publique actuelle est focalisée sur le risque de « repli communautariste » et de ses dangers alors même que, dans les faits, les rapprochements communautaires ne sont pas incompatibles avec l'ouverture aux autres. Dès lors que le regard extérieur sur ces communautés est bienveillant, elles peuvent représenter le meilleur moyen de lutter contre la dérive communautariste !



De façon très générale c'est bien le rôle de la Ligue que de favoriser les réactions de cette nature plutôt que de se laisser enfermer dans le piège des procès d'intention.

D. : Vous avez abordé là, en effet, un problème essentiel. Il est absolument évident qu'il existe des faits communautaires, des parentés historiques et culturelles qui légitiment des rapprochements à l'image de cette diversité française que nous devons et voulons respecter comme l'une des richesses de notre pays.

N.B. : Bien sûr ! On ne peut pas se faire le chantre de la vie associative et être contre les communautés qui en sont l'une des expressions parfaitement légitimes, nullement contradictoire au demeurant avec la conscience de l'intérêt général, je dirai même au contraire ! Passer de la perception des intérêts individuels à ceux d'une collectivité est une étape dans l'apprentissage de l'insertion dans la communauté nationale. Et nous avons très envie, à la Ligue, d'examiner ces phénomènes

« Peu importe de savoir si le climat est favorable ou défavorable : le rôle d'une organisation comme la nôtre et de ses dirigeants est de prendre acte de la réalité et d'en tirer le plus grand potentiel d'action possible »



D.R.

« Internet semble écraser les frontières parce qu'on peut avoir l'illusion qu'il permet à un individu de s'adresser directement au monde entier »

de plus près, en faisant appel à des chercheurs en sciences sociales pour doter nos relations avec les associations communautaires d'un cadre théorique robuste et éviter la crainte, qui nous habite aussi, de renforcer les replis communautaires.

LA DÉMOCRATIE EN SOUFFRANCE

D. : Comment ne pas souscrire à une telle démarche, à la fois cognitive et opérationnelle ? Elle semble s'appliquer de façon particulièrement pertinente à la problématique à laquelle il est indispensable de réfléchir aujourd'hui : qu'entend-on désormais par « démocratie » ?

N.B. : Une réelle démocratie passe en effet par la capacité des citoyens à s'exprimer au travers de structures collectives, dont les associations sont les formes opératoires historiques les plus pertinentes. Jean-Paul Martin, historien de la Ligue, a bien montré que c'est au travers de la mobilisation de telles structures qu'elle s'est progressivement construite. Et s'il y a une chose à laquelle nous continuons de croire, c'est bien que l'association n'est pas qu'un moyen d'agir, qu'il y a

un « génie associatif » qui permet à chacun de s'affranchir au moins pour partie des liens qui le conditionnent et qui souvent l'enferment. C'est un outil fondamental d'émancipation !

D. : Ne peut-on aller jusqu'à dire qu'il faudrait que les représentations institutionnelles – je vous ai entendue parler de « démocratie institutionnelle » – s'inspirent peu ou prou de ce modèle ?

N.B. : Il existe en effet un grand pan de la vie démocratique qui est totalement ignoré par le système institutionnel et la sphère politique. Cela n'a pas toujours été le cas puisqu'il y avait, auparavant, des liens plus étroits entre nos organisations et les acteurs de cette sphère. Ce n'est plus vraiment ce qui se passe aujourd'hui et on ne peut que le regretter. Je vous suis donc parfaitement dans l'idée d'une meilleure articulation entre le réseau associatif et les institutions qui ont pour charge de décider en notre nom. Cela étant, pour nuancer un peu le propos, on ne peut faire l'impasse sur le fait qu'il y a, dans l'ensemble des associations, du meilleur mais aussi du moins bon et qu'il faut donc arriver à tenir compte de cette hétérogénéité si l'on veut faire un pas raisonnable dans le sens que vous évoquez. Notre vocation, à la Ligue, est bien sûr de privilégier des formes associatives qui soient compatibles avec les valeurs et des principes organisationnels auxquels nous tenons, au rang desquels l'exaltation de l'intérêt général et l'attachement aux services publics. Nous sommes évidemment conscients du phénomène que désigne très bien l'expression de la sociologue Nina

Eliasoph : « évitement du politique ». Les associations peuvent participer aussi au divorce d'avec le politique et se recroqueviller sur le micro-local ou sur des causes volontairement réduites à ce qui paraît immédiatement atteignable.

D. : C'est hélas une tendance qui ne fait que croître et embellir et qui est effectivement extrêmement préoccupante. Pour tenter de pallier cette difficulté, ne serait-il pas possible de réhabiliter le terme naguère utilisé à l'échelle européenne mais quelque peu passé de mode aujourd'hui de « subsidiarité » ? Il permettrait d'affecter à chaque niveau d'organisation collective ses responsabilités propres.

N.B. : C'est un mot que nous utilisons très régulièrement à la Ligue. Il est en effet parfaitement adapté à la désignation du bon échelon territorial pour agir. Je dirai même que c'est un élément clé de nos modalités d'action collective : savoir quoi faire à quelle échelle, dans le respect de ce qui se fait à d'autres échelles. Mais la subsidiarité n'apporte pas toujours la solution à cet enjeu de la montée en généralité.

D. : Et quid d'Internet dès lors ?

N.B. : Dans la même logique, Internet semble écraser les frontières parce qu'on peut avoir l'illusion qu'il permet à un individu de s'adresser directement au monde entier. En réalité ce n'est qu'un outil qu'il faut savoir utiliser en tant que tel mais pas en pensant qu'il peut se substituer à toutes nos formes d'organisation.

D. : Donc un outil dangereux si on l'utilise n'importe comment ?

N.B. : Oui mais un outil très utile si l'on s'en sert en relation avec les structures dont on veut privilégier l'existence et non pas comme un moyen de s'en dispenser. Ce n'est pas en soi un outil « démocratique » mais il peut contribuer efficacement à un développement de cette nature.

D. : Même remarque au sujet du « numérique », auquel vous faisiez référence dans votre discours de clôture du congrès de Strasbourg².

N.B. : Oui, c'est exactement le même problème et c'est ce à quoi je faisais allusion. L'accès à l'information dont nous disposons actuellement, qui est évidemment sans commune mesure avec ce qui se passait antérieurement, ne saurait faire illusion : il ne se substitue en aucune manière à la mise en œuvre de réflexions collectives, ces éléments fondateurs d'une réelle démocratie. Nous sommes bien entendu très vigilants à cela au niveau de la Ligue. Nous ne nous contentons pas de promouvoir le numérique.

QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION AUJOURD'HUI ?

D. : Venons-en si vous le voulez bien aux interrogations que nous pouvons avoir, dans le contexte actuel, sur le rôle spécifique de l'école et sur les difficultés qu'elle rencontre dans l'accomplissement de ses missions, ne serait-ce que du fait de l'existence de moyens alternatifs d'accès au savoir, notamment de ceux que nous venons d'évoquer au rang desquels les « réseaux sociaux ».

² *Diasporiques* n°34 (juillet 2016), p. 9.



« C'est bien l'attractivité de l'école publique qui est au cœur de nos préoccupations et que nous voudrions accroître »

N.B. : Notre mission est de contribuer à construire un nouveau rapport au savoir qui passe en particulier par le fait d'être nous-mêmes une organisation « apprenante ». C'est en quelque sorte pour nous une façon de faire vivre nos idées. L'école est une forme assez particulière de transmission du savoir, disciplinée, ou encore codifiée, qui s'inscrit dans un cadre beaucoup plus général : on n'apprend pas qu'à l'école, on apprend tout au long de la vie. L'école doit donc s'adapter à ces conditions nouvelles, très différentes de ce qui se passait naguère et de surcroît en constante et très rapide évolution. D'où le terme de « coéducation » que nous utilisons fréquemment. Nous voulons promouvoir une posture vis-à-vis de l'école moins consumériste que celle de parents angoissés quant au devenir de leurs enfants et qui ont tendance à ne la voir que de façon très instrumentale, comme outil de préparation à l'emploi. Il nous faut sortir de cette image réductrice qui éloigne l'école de sa réelle fonction première : former des citoyens capables d'assumer

leurs responsabilités en tant que tels, de voter en bonne connaissance de cause, etc.

D. : Vous êtes clairement là dans la logique fondatrice de l'école publique !

N.B. : Bien entendu ! Et, au demeurant, c'est bien l'attractivité de l'école publique qui est au cœur de nos préoccupations et que nous voudrions accroître.

D. : Quelle est la proportion des enfants scolarisés dans une école privée ?

N.B. : Un élève sur deux qui atteint le niveau du baccalauréat est passé, à un moment ou un autre, par une école privée...

D. : C'est considérable !

N.B. : Oui et c'est une des causes de la difficulté d'entretenir une mixité sociale suffisante.

D. : Et le constat d'une autre forme de communautarisme !

N.B. : C'est hélas très clair : ces ghettos volontaires sont des ghettos de riches. L'une des façons de lutter contre ce repli est d'essayer de faire passer le message que de faire croître le niveau général ne lèse en rien celui des « meilleurs ». Nous avons accès, au travers de la multiplicité des associations que fédère la Ligue, à quelque 1,6 millions d'adhérents, nous sommes donc un mouvement « de masse » et il est de notre responsabilité de tenter de répondre à des inquiétudes non fondées mais dont nous n'ignorons pas l'existence.

Nous savons aussi que tout cela relève du contexte général d'absence de confiance dans les institutions, qui va aujourd'hui croissant, et de l'illusion que la seule façon de « s'en sortir » est de cultiver la réussite individuelle. Peut-être notre rôle essentiel se situe-t-il désormais dans le dialogue avec une population trop souvent prisonnière d'idées dominantes pas toujours fondées plutôt que dans notre rôle de plaidoyer institutionnel en direction des décideurs politiques.

D. : Ces deux rôles sont-ils vraiment incompatibles ? Ne peut-on au contraire penser qu'ils sont strictement complémentaires ? Doit-on vraiment contribuer à véhiculer l'idée qu'il y aurait une classe politique en quelque sorte presque en dehors de la société et que la société elle-même devrait vivre sa vie propre sans trop se préoccuper d'avoir vraiment accès à ladite classe ?

N.B. : Vous avez raison, non ! Je voulais simplement souligner que nous avons peut-être trop privilégié jusqu'à présent l'un des deux aspects de notre action et qu'il fallait impérativement trouver désormais un meilleur équilibre.

RELANCER LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

D. : Quid de la démocratie ?

N.B. : Nous sommes très intéressés à la Ligue par la qualité du débat démocratique et nous suivons de près les travaux de la Commission nationale du débat public. Il est important de développer la culture du débat contradictoire, que les acteurs

acceptent d'entendre des positions qui ne sont pas les leurs.

D. : L'une des façons de donner tout son sens au caractère légitimement contradictoire de ces débats serait de reconnaître que les tenants des diverses positions qui s'opposent ont de bons arguments à faire valoir et pour cela de partir du principe que des débats de cette nature - qui n'ont pas pour objet de parvenir à des décisions effectives - auraient tout intérêt à être conduits en tant que débats explicitement déclarés dès le départ comme « non conclusifs ». Ce serait sans doute la seule façon d'éviter que ceux qui ont la parole facile n'aient en réalité qu'une seule idée en tête : avoir le dernier mot

N.B. : C'est effectivement là une idée qui serait de nature à développer cette culture politique ! Je crois que nous sommes vraiment en phase à ce propos : la Ligue organise prochainement une conférence de consensus... qui commence explicitement par une phase de dissensus ! Ce qui nous intéresse en fait est de se mettre d'accord sur une façon commune de poser les questions mais pas nécessairement sur la nature des réponses à leur apporter. En d'autres termes il s'agit de faire apparaître les conflits d'intérêts sans avoir l'illusion qu'on peut les effacer comme par miracle mais en offrant, par leur seule mise en évidence, la possibilité de les dépasser. Ce n'est pas grave de ne pas être d'accord, ce qui est important c'est d'essayer de comprendre pourquoi et par conséquent de se donner la possibilité de mieux gérer les conflits potentiels susceptibles de résulter de ces désaccords. Une telle

démarche vise non pas à masquer les différences mais au contraire à les mettre en évidence et, lorsque c'est possible, à tirer profit de leur existence pour prendre de meilleures décisions.

RECONNAÎTRE LA RICHESSE COLLECTIVE DES MULTIPLES FORMES « D'ACTIVITÉ »

D. : Un dernier point. Il concerne des questions de vocabulaire, plus troublantes encore que celle de la nécessaire prise en compte des dissensus quand on cherche à parvenir à une certaine forme de consensus. Est-il vraiment acceptable qu'on continue dans notre pays, notamment dans les publications de l'INSEE, mais en fait beaucoup plus généralement, à parler en permanence de deux catégories de Français : les « actifs » et les « inactifs » ? La Ligue ne devrait-elle pas s'opposer avec vigueur à cette catégorisation qui revient à nier l'importance des activités non professionnelles alors même qu'elles concernent très directement une fraction très importante de la population ?

N.B. : C'est en effet là un sujet de réelle préoccupation pour nous. S'agissant des jeunes, ils sont effectivement qualifiés « d'inactifs » avant leur entrée dans la vie « active » (c'est-à-dire professionnelle), une qualification qui ne manque évidemment pas de surprendre ! Mais il s'agit aussi de la fraction très nombreuse de la population qui, au-delà de la « retraite »³, continue de façon très majoritaire à avoir des activités de tous ordres, en particulier bien sûr associatives, activités qui contribuent très largement à l'animation

et à la cohésion sociales. Ce serait certainement une très bonne chose d'obtenir la prohibition de cette désignation vraiment réductrice, qui ne correspond en aucune manière à ce qu'est réellement l'activité humaine dans sa diversité. Il faudrait aussi réussir à mieux faire valoir le caractère collectif de cette activité humaine. ☺

PROPOS RECUEILLIS ET RETRANSCRITS

PAR PHILIPPE LAZAR

PHOTOGRAPHIES DE JEAN-FRANÇOIS LÉVY

³ NDLR : un mot parfaitement contestable lui aussi, qui implique qu'on se retire de toute « activité ».